



PROGRAMME DE SUBVENTION BIZ-M-POWER

POURQUOI LANCER CE PROGRAMME DE SUBVENTION ?

Le MGCC a pour mission d'aider les entrepreneurs et les propriétaires de petites entreprises mal desservis du Massachusetts à réussir sur le plan économique. Ce programme vise à aider les entrepreneurs à faibles et moyens revenus à acquérir, agrandir, améliorer ou louer une installation, à acheter ou louer des équipements, ou à répondre à d'autres besoins en capitaux d'une entreprise grâce au crowdfunding.

L'objectif de Biz-M-Power est de fournir aux entrepreneurs de nouvelles connaissances et compétences pour développer leur entreprise et progresser vers des approches innovantes pour obtenir des capitaux grâce au soutien mérité des résidents locaux, des quartiers, des membres de la communauté et des parties prenantes.

Biz-M-Power passe par deux phases pour donner aux propriétaires de petites entreprises et aux entrepreneurs du Massachusetts les moyens de réussir sur le plan économique. L'objectif est de promouvoir la réussite économique des propriétaires de petites entreprises du Massachusetts en les aidant à lever des capitaux/des fonds propres pour les entreprises qui demandent une subvention Biz-M-Power. La première étape consistera à postuler au programme, ce qui nécessite un partenariat avec une organisation du réseau de fournisseurs d'assistance technique aux petites entreprises (SBTA) du MGCC, qui servira de parrain aux candidats. La deuxième étape, qui dépend de l'approbation de la demande du MGCC et de celle de Patronicity, consistera à utiliser la plateforme de crowdfunding de Patronicity pour obtenir le soutien de la communauté et collecter des fonds correspondant au montant demandé dans leur demande de subvention.

Grâce à un total de 7 500 000 \$ de fonds alloués par le budget de fonctionnement du Commonwealth pour l'année fiscale 2021 (FY21), des subventions de contrepartie allant jusqu'à 20 000 \$ sont disponibles pour permettre cette opportunité de campagne de crowdfunding réussie. La préférence sera donnée aux petites entreprises de type « brick-and-mortar » (« brique et mortier ») détenues par des femmes, des minorités, des immigrants, des personnes dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, des vétérans de l'armée américaine, des personnes handicapées, des membres de la communauté LGBTQ+, et des entreprises opérant dans les villes d'entrées du Massachusetts.

QU'EST-CE QUE CE PROGRAMME DE SUBVENTION ?

Ce programme de subvention fournira jusqu'à 20 000 \$ de fonds de contrepartie (moins des frais de 250 \$ payés au sponsor SBTA) pour poursuivre des projets qui aideront les petites entreprises de personnes socialement et économiquement défavorisées à obtenir des fonds par le biais d'une plateforme de crowdfunding. Les fournisseurs de SBTA parraineront et aideront les petites entreprises à accéder au processus de demande et à le compléter. La petite entreprise peut faire une demande, avec l'aide de son sponsor SBTA. Si elle est approuvée pour les étapes suivantes, un coach Patronicity l'aidera dans son projet de crowdfunding.

QUI PEUT FAIRE UNE DEMANDE ?

Vous devez être un **entrepreneur** ou une **petite entreprise** qui :

- **est** basée dans le Massachusetts avec un établissement physique (« brick-and-mortar ») opérant dans le Massachusetts ;
- emploie de 1 à 20 employés ETP, dont au moins un est propriétaire de l'entreprise ;
- **est** la principale source de revenus des propriétaires de l'entreprise ;
- a un revenu annuel ne dépassant pas 2 500 000 \$;
- a été désignée par un fournisseur d'assistance technique dans le cadre du programme d'assistance technique aux petites entreprises du MGCC ;
- **est** légalement établie ou en début d'activité depuis au moins 3 mois ;
- **n'est PAS** une organisation caritative ou sans but lucratif ;
- **n'est PAS** une franchise avec plus de 2 emplacements, y compris ceux qui sont détenus et exploités individuellement (les franchises avec un maximum de 2 emplacements seront considérées) ;
- **n'est PAS** une entreprise de location/vente de biens immobiliers ;
- **n'est PAS** lobbyiste ;
- **n'est PAS** une entreprise liée au cannabis.

Le propriétaire doit être :

- une personne âgée de 18 ans ou plus au moment de la demande ;
- un citoyen américain ou un résident permanent.

QUAND CE PROGRAMME DE SUBVENTION SERA-T-IL OUVERT ?

Ce programme de subventions sera ouvert le 15 juin 2021. Il s'agira d'une application continue, les demandes de subvention étant examinées tous les mois. La première date limite est le 2 août 2021.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

Tous les candidats doivent être parrainés par un fournisseur d'assistance technique dans le cadre du programme SBTA du MGCC. Pour obtenir la liste de nos fournisseurs d'assistance technique, veuillez cliquer ici : <https://www.empoweringsmallbusiness.org/fy2021-awardees>

Vous trouverez l'appel d'offres complet, de plus amples informations sur les candidatures, les conditions, l'utilisation approuvée des fonds et d'autres détails sur notre site Web : <https://www.empoweringsmallbusiness.org/bizmpower>